



Extrait du registre des délibérations
du conseil de la communauté de communes
du Val d'Amour

République française
Département du Jura

Séance du 29 janvier 2024

Date de convocation

19 janvier 2024

L'an deux mille vingt-quatre, lundi 29 janvier à 18h30 le Conseil communautaire de la Communauté de communes du Val d'Amour régulièrement convoqué, s'est réuni à Chissey sur Loue au nombre prescrit par la loi, en présence du Président : Etienne Rougeaux.

Objet

Attribution marché de travaux presbytère Ounans N°22/2024

Nombre de membres

40

Présents

39

Représentés

0

Excusés

1

Votants

39

Présents

Mesdames Desarbres, Paillot, Sermier, Masuyer, Valot, Giancatarino, Faivre, Falcinella-Gillard, Alixant, Pate, Junod.

Messieurs Dejeux, Degay, Brochet, Timal, Poulin, Pichon, Poctier, Truchot, Rougeaux, Ramaux, Chevanne, Baton, Koehren, Magdelaine, Chalumeau, Rochet, Fraichard, Bouton, Théry, Della Santa, Vuillet, Brugnot, Coutrot, Bigueur, Besia, Schouwey, Mairot, Joffre.

Excusés Mme Hählen.

Absents

Vu la délibération n°101/2022 du 13 mai 2022, par laquelle le Conseil communautaire a décidé d'engager les études pour la réhabilitation de l'ancien presbytère d'Ounans afin d'y installer un espace France Services,

Vu la délibération n°129/2022 du 19 septembre 2022, par laquelle le Bureau a décidé de retenir l'Atelier Zou comme maître d'oeuvre de l'opération,

Vu la délibération n°137/2022 du 22 septembre 2022, par laquelle le Conseil communautaire a validé l'acquisition de l'ancien presbytère,

Vu la délibération n°94/2023 du 5 juin 2023, par laquelle le Conseil communautaire a validé le projet et sa poursuite,

Vu la délibération n°135/2023 du 30 octobre 2023, par laquelle le Bureau a validé un plan de financement prévisionnel prévoyant un montant de travaux de 1 375 652€ HT et sollicité les subventions,

Considérant la publication d'un appel d'offre le 8 novembre 2023 pour la réalisation des travaux de réhabilitation du presbytère d'Ounans afin d'y installer un Espace France Services,

Considérant l'avis de la commission MAPA réunie le 23 janvier 2024,

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Décide de retenir les entreprises suivantes pour la réhabilitation du presbytère :
 - Lot 1 Désamiantage : D3 pour 19 115€ HT,
 - Lot 2 Terrassement et VRD : Locatelli pour 31 295,02€ HT,
 - Lot 3 Démolition et Maçonnerie : BS Maçonnerie pour 328 873,53€ HT,
 - Lot 4 Charpente, Couverture, Zinguerie : ALD pour 195 801,40€ HT,
 - Lot 5 Menuiseries extérieures et occultations : Malenfer pour 77 411,00€ HT,
 - Lot 6 Plâtrerie, Isolation et Peinture : Filippi pour 134 744,60€ HT,
 - Lot 7 Menuiseries intérieures : Malenfer pour 50 869,18€ HT,
 - Lot 8 Sols collés et faïences : BFC pour 33 680,95€ HT,
 - Lot 9 Electricité : Elec Conform pour 75 240,00€ HT,
 - Lot 10 Plomberie, Sanitaires et Ventilation : Molin pour 174 974,11€ HT,
 - Lot 11 Elévateur vitré : ADS pour 41 900,00€ HT,
 - Lot 12 Aménagements extérieurs : Saillard pour 74 747,21€ HT,
 - Lot 13 Métallerie : Rossignol pour 75 807,93€ HT,
- D'autoriser le Président à signer tous les actes afférents.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Etienne Rougeaux
Le Président



Jean-Claude Pichon
Secrétaire de séance

